

Leurs conseillers en relations publiques disent aux producteurs de l'Ouest et à un certain nombre de gens ici et là dans l'Ouest du Canada: «Nous n'y pouvons rien, nous avons un excédent.» Ils ne peuvent expliquer le fait que les États-Unis et d'autres pays exportateurs aient écoulé leur blé sur nos marchés mondiaux à un prix bien inférieur à celui de l'Accord international sur le blé, tandis que nous sommes restés inactifs un an et demi durant, et que les syndicats nous suscitaient toutes sortes d'ennuis pour détruire notre économie agricole dans l'Ouest. Je crois, comme le sénateur Cameron, que s'il y avait des élections demain ou même après-demain, pas un seul libéral ne serait élu à l'Ouest des Grands lacs. Il s'agit précisément d'une nomination libérale; je dis cela pour la gouverne de mes bons amis.

Permettez-moi de poursuivre la citation:

...un manque de souplesse dans l'établissement des prix en même temps que des ventes franco à bord «au même prix pour tout le monde»; développement des marchés insuffisant;

Au dire du Conseil économique du Canada, les mesures de la Commission canadienne du blé ont échoué. On se rend compte, à y regarder de près, que la Commission ne s'acquitte pas de sa tâche. Malgré toutes ces preuves, le gouvernement a l'audace et la témérité de présenter le bill C-197, dont je parlerai tout à l'heure, lequel va autoriser la prise en charge des ventes de bestiaux et de porcs, non seulement dans l'Ouest mais dans tout le pays, comme cela s'est fait pour le blé.

Arrêtons-nous un instant pour examiner l'industrie de l'élevage des bestiaux. J'aimerais vous lire un passage de l'*Annuaire du Canada*. Je sais que les libéraux sont capables de modifier ce dernier lorsqu'il n'est pas conforme à leurs vues, comme ils l'ont fait au cours de la dernière crise constitutionnelle. Je comprends pourquoi le ministre de l'Agriculture mettrait en doute même les faits publiés dans l'*Annuaire du Canada*.

L'hon. M. Olson: Tout ce que j'ai dit, c'est que ce serait une bonne idée, à mon avis, de nous arrêter maintenant.

M. Woolliams: Voyons quel genre d'affaire nous étudions. Nous ne parlons pas de gnoté, malgré ce que le premier ministre a pu dire l'autre jour. Nos exportations de bétail de boucherie aux États-Unis, en 1962, ont été de 128,524 têtes. Mais, cette année-là—et ce sont les derniers chiffres—il y avait dans les fermes 12,781,000 têtes de bétail, y compris les veaux.

Passons à la Saskatchewan et voyons pourquoi les éleveurs ne veulent pas que le gouvernement se mêle de leurs affaires. Que le gouvernement s'immisce dans leur entreprise

[M. Woolliams.]

par l'intermédiaire du Livre blanc, voilà qui est déjà fâcheux; qu'il laisse donc la commercialisation tranquille. Voilà ce que nous voulions lui dire. En Saskatchewan, il y a dans les fermes 1,596,000 bœufs de boucherie et 272,000 têtes de bétail laitier. En Alberta, les chiffres correspondants sont 2,167,000 et 282,000. Dans les fermes du Canada, à l'heure actuelle, on trouve au total environ 13 millions de têtes de bétail. La quantité n'est pas négligeable. Cela représente une industrie de plusieurs millions de dollars et, néanmoins, le gouvernement veut désigner une poignée de bureaucrates libéraux pour prendre la direction des ventes et perdre les marchés aussi effectivement que dans le cas du blé.

Voyons ce que dit le bill. Premièrement, le Conseil que le gouvernement veut établir sera tout puissant. Le gouvernement institue un conseil spécial et déclare: «On pourra tenir des audiences.» Mais qui désignera les membres du Conseil? C'est le gouvernement. Le Conseil fera ensuite certaines recommandations au ministre, ou vice versa, et soyez certains que, comme dans le cas d'autres organismes qui régleront la télévision ou Information Canada, les titulaires seront des libéraux. Cela ne fait pas de doute. Je dis, tout d'abord, que ce conseil va provoquer la faillite de tous les éleveurs et de tous les fermiers. Ils ont perdu le marché du blé parce que, la Commission du blé se trouvant paralysée, ils n'ont rien fait pour l'aider. Ils perdront maintenant le marché des bestiaux et celui des porcs.

● (8.30 p.m.)

Qu'est-ce que cette monstruosité dictatoriale? C'est la question que je pose à la Chambre ce soir. C'est un conseil obligatoire. J'ai lu le bill et je le comprends parfaitement. Une fois le bill C-197 adopté, ce sera un conseil obligatoire, sans aucun doute. Les éleveurs de l'Alberta, j'en préviens le ministre, ne veulent pas d'un conseil, qu'il soit volontaire ou obligatoire. Même s'il en était autrement, le conseil devrait sûrement se composer de producteurs qui connaissent les entreprises d'élevage. Quelques-uns des hommes chargés par le gouvernement de s'occuper du blé sont incapables de faire la différence entre le blé, l'orge et l'avoine. Il en sera de même, j'en suis convaincu, à l'égard des porcs et des bestiaux. Si des doutes subsistent à ce sujet, je prierais le ministre de se reporter à la page 4 du bill où il est dit:

Il est établi un conseil appelé Conseil national de commercialisation des produits de ferme composé d'au moins trois et d'au plus neuf membres...

Qui nommera les membres du Conseil? Le gouverneur en conseil. Qui est le gouverneur